

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Atelier 2021 à l'intention des installations financées par le Fonds des initiatives scientifiques majeures

Prochain concours du Fonds des ISM

[www.innovation.ca/fr/atelier-2021-lintention-installations-financees-par-fonds-
initiatives-scientifiques-majeures](http://www.innovation.ca/fr/atelier-2021-lintention-installations-financees-par-fonds-initiatives-scientifiques-majeures)

INNOVATION.CA



Ordre du jour

Séance 4 – Prochain concours du Fonds des ISM

- 13 h 30 Mot de bienvenue de la FCI
- 13 h 35 Détails administratifs
- 13 h 40 Présentation par le personnel de la FCI
- 14 h 30 Questions
- 14 h 55 Conclusion
- 15 h 00 Fin de la séance



Détails administratifs

- Séance enregistrée
- Questions



Participants (1)

Mark Lagacé (CFI)(Me) Unmute Rename

Raise hand yes no go slower go faster more

Raise Hand yes no go slower go faster more

Participants 1 Chat Share Screen Record Reactions



Fonds des initiatives scientifiques majeures

Pour le concours 2023-2029 du Fonds, nous :



contribuerons aux coûts récurrents d'exploitation et de maintenance des installations d'envergure nationale.



modifierons nos objectifs et critères afin de mieux refléter le paysage actuel des installations de grande envergure.



améliorerons et rationaliserons notre processus d'examen.



favoriserons un processus d'évaluation concurrentiel et fondé sur le mérite des installations financées et des nouveaux candidats.



Objectifs

- 1 Permettre aux communautés pancanadiennes de chercheurs et chercheuses de mener des activités de recherche et de développement technologique de calibre mondial qui génèrent des avantages socioéconomiques, environnementaux ou en matière de santé pour la population canadienne.
- 2 Permettre aux installations de fonctionner à un niveau optimal et d'exploiter pleinement leurs équipements, services, ressources et personnel scientifique et technique hautement spécialisés.
- 3 Promouvoir une administration responsable par l'adoption de meilleures pratiques de gouvernance et de gestion.



Budget et coûts admissibles

- 1 Aucun changement important au budget
 - Concours ouvert aux installations actuellement financées et aux nouvelles installations candidates.
- 2 Aucun changement aux coûts admissibles
 - Mises à niveau mineures, pas d'infrastructure.
 - Dépenses imprévues présentées dans l'année 6 du budget (aucun changement apporté à la procédure de demande d'utilisation, mais cela simplifiera l'administration de ce financement).



Critères d'admissibilité

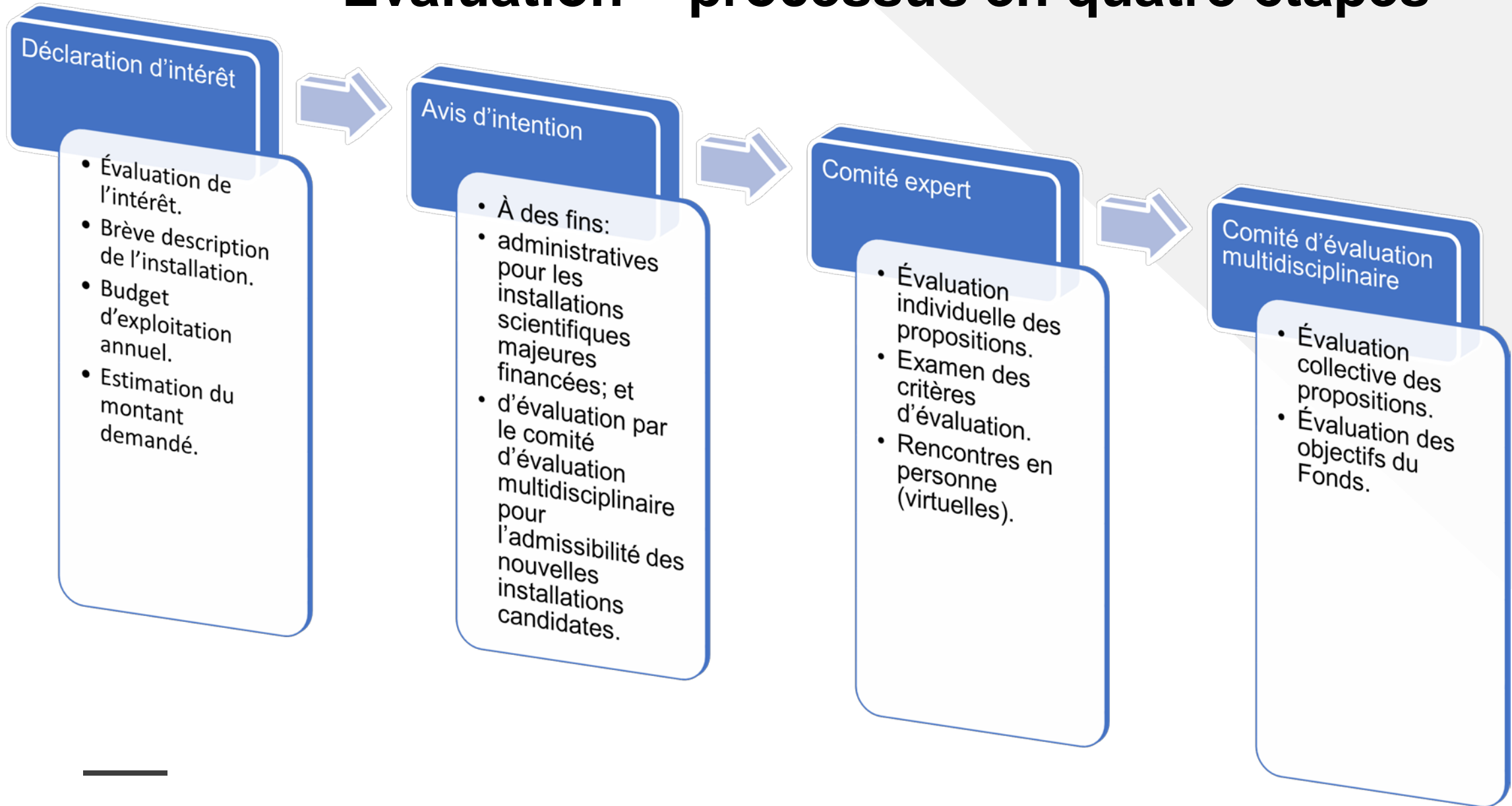
- 1 Capacités des installations
- 2 Communauté d'utilisateurs
- 3 Gouvernance
- 4 Gestion
- 5 Politique d'accès
- 6 Exploitation
- 7 Propriété
- 8 **Coûts d'exploitation et de maintenance élevés**
 - coûts d'exploitation et de maintenance annuels > 1 000 000 \$



Nous ne réévaluerons pas l'admissibilité des installations actuellement financées par le Fonds.



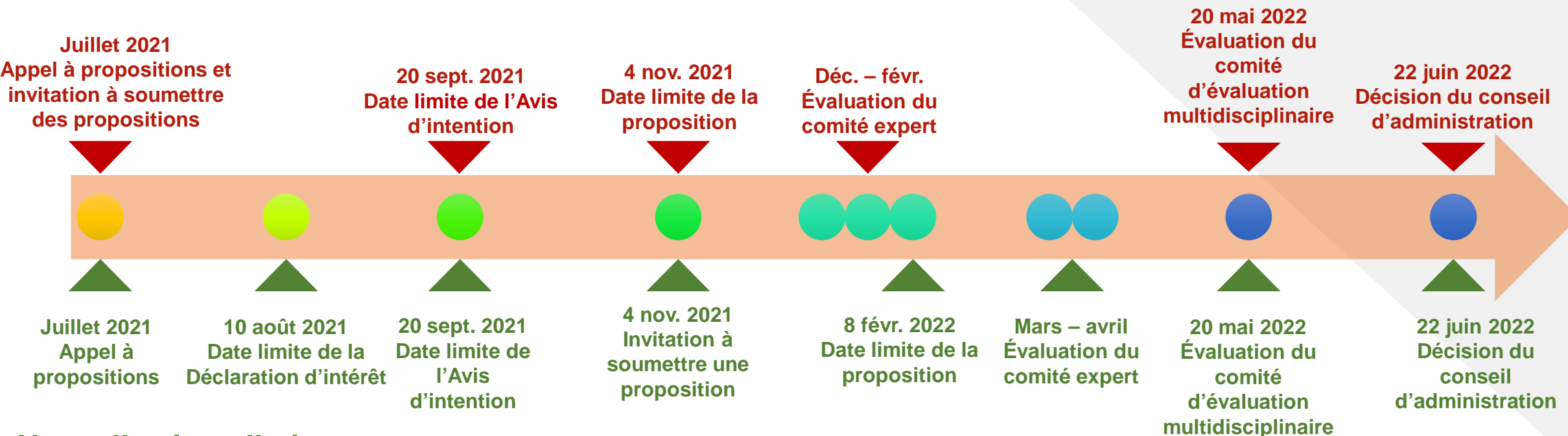
Évaluation – processus en quatre étapes



Échéancier du concours

Ébauche de l'appel à propositions
le 3 juin 2021

Installations actuellement financées



Nouvelles installations candidates

Le financement débutera le 1^{er} avril 2023





1 Excellence scientifique

Des chercheurs, chercheuses et du personnel hautement qualifié de premier ordre utilisent l'installation pour mener des recherches novatrices et de pointe qui ont des retombées sociales, économiques, environnementales ou en matière de santé pour la population canadienne. **Les orientations de recherche proposées dans le plan stratégique de l'installation sont tournées vers l'avenir et reflètent l'avant-gardisme auquel il est possible de parvenir dans les domaines soutenus.**

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Fournir une vue d'ensemble de la portée et de la nature de la recherche rendue possible par l'installation et décrire les orientations de recherche prioritaires des six prochaines années.
- Fournir une description ou un tableau résumant qui sont les utilisateurs et utilisatrices et quelles sont les mesures du transfert de connaissances, les activités de recherche, de formation et les réalisations importantes.
- Fournir une liste de publications choisies (deux pages).
- Fournir une description des principaux avantages prévus pour la population canadienne.





2 Compétitivité sur la scène internationale

Les équipements, services, ressources et le personnel scientifique et technique hautement spécialisés de l'installation sont compétitifs au niveau international. La communauté qui utilise ces capacités leur témoigne la plus haute importance et **leur perte représenterait un recul important pour le Canada.**

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Déterminer leurs capacités et les comparer avec celles d'installations semblables sur la scène internationale.
- Décrire les équipements, services, ressources et le personnel scientifique et technique hautement spécialisés de l'installation.
- Démontrer que les équipements, services, ressources et le personnel scientifique et technique hautement spécialisés de l'installation sont recherchés et de la plus haute importance pour la communauté de recherche concernée.
- Décrire comment l'installation collabore avec ses utilisateurs et utilisatrices pour définir les besoins futurs afin de maintenir son avantage concurrentiel.





3 Besoin du financement de la FCI

Le financement demandé est nécessaire pour permettre à l'installation d'exploiter pleinement ses capacités scientifiques et techniques et fonctionner à un niveau optimal pour répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices.

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Décrire et justifier chaque dépense indiquée dans le budget détaillé.
- Décrire comment le financement demandé permettra à l'installation d'exploiter pleinement ses capacités et de fonctionner à un niveau optimal pour répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices.
- Décrire le processus budgétaire et indiquer comment l'installation détermine le niveau de financement demandé à la FCI. Expliquer tout écart budgétaire par rapport aux années antérieures.
- Décrire le plan pour conserver les sources de financement actuelles, en sécuriser et trouver d'autres, et présenter les plans de contingence en cas de manque de financement. Le cas échéant, décrire la structure de tarifs d'utilisation et la méthode de calcul des revenus prévus.
- Pour les installations qui reçoivent actuellement du financement de la FCI (> 2 M\$/année), fournir un plan de financement transitoire si le financement de la FCI n'est pas renouvelé.





4 Excellence dans la gouvernance

L'installation adopte les meilleures pratiques de gouvernance, notamment un plan stratégique à long terme, en fonction de son envergure et de sa complexité. L'installation définit ses besoins tout au long de son cycle de vie en collaboration avec la communauté d'utilisateurs et utilisatrices.

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Décrire leur vision à long terme et toute mise à niveau importante prévue dans les 20 prochaines années.
- Décrire les mesures prises pour appliquer les principes d'équité, de diversité et d'inclusion à la composition du conseil d'administration.
- Décrire comment l'installation intègre les meilleures pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion dans sa planification stratégique.
- Fournir leur plan stratégique et le processus utilisé pour définir les orientations stratégiques.
- En s'appuyant sur des mesures de rendement, expliquer comment l'installation mesurera l'atteinte de ses objectifs et priorités de recherche.
- Expliquer comment l'installation rend des comptes à l'établissement administratif et aux établissements participants.
- Décrire la structure de gouvernance de l'installation et de ses comités, et la comparer aux meilleures pratiques.





5

Excellence dans la gestion

L'installation adopte les meilleures pratiques de gestion de ses opérations, de l'atténuation des risques, des ressources financières, des **données**, de la **cybersécurité** et des ressources humaines, y compris **l'équité, la diversité et l'inclusion**. **L'équipe de direction a les compétences fondamentales requises.**

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Décrire la structure de gestion actuelle, identifier les personnes occupant des postes clés et démontrer comment ces personnes ont les compétences fondamentales requises pour gérer efficacement l'installation.
- Fournir un plan ou des politiques décrivant l'approche de gestion des données, de sécurité de la recherche et de cybersécurité de l'installation.
- Fournir un plan expliquant comment les mesures ont été ou pourraient être mises en place pour garantir que le processus de sélection est transparent et fondé sur les meilleures pratiques.
- Décrire comment l'installation mesure les résultats rendus possible par l'installation et en fait le suivi et comment cette information est intégrée dans les processus décisionnels.
- Fournir le plan de gestion de l'installation.
- Indiquer les risques clés de l'installation et décrire les stratégies pour atténuer ces risques.





Critères d'évaluation

6

Exploitation et accès à des utilisateurs et utilisatrices (nouveau)

L'installation est exploitée avec efficacité et efficience; elle a mis en place des mécanismes afin d'assurer une utilisation optimale par des utilisateurs et utilisatrices. **L'accès aux ressources limitées n'est accordé qu'au terme d'un processus de sélection approprié.**

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Décrire l'expertise et le soutien spécialisé disponible et prévu.
- Définir le niveau optimal d'utilisation de l'installation.
- Démontrer comment l'installation est utilisée avec efficacité et efficience et continuera de l'être.
- Déterminer tout écart d'équité en matière d'accès ainsi que les mesures à prendre afin d'assurer un accès équitable et inclusif à l'installation.
- Décrire le processus d'attribution de l'accès et le nombre de demandes annuelles reçues et accordées au cours des trois dernières années. Décrire toute différence entre l'utilisation faite par les secteurs privé et public ainsi que le milieu universitaire.



Équité, diversité et inclusion



La FCI s'engage à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Dans l'ensemble de nos activités, nous reconnaissons qu'un large éventail de perspectives, de compétences et d'expériences contribue à rehausser le niveau d'excellence en recherche. Nous croyons que favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive est la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème de la recherche, y compris les bailleurs de fonds, les établissements, les chercheurs, les experts et les évaluateurs.

Équité : Nous voulons que tous les établissements admissibles au financement de la FCI aient accès et puissent bénéficier de nos programmes et de l'infrastructure que nous finançons, au moyen de procédures bien établies, justes et impartiales.

Diversité : Nous valorisons les attributs et les traits qui permettent aux établissements et à leurs chercheurs – quel que soit leur profil ou leur origine – de réussir. Ceci comprend notamment les traits individuels comme le genre, la langue, la culture et le stade de carrière, et les caractéristiques institutionnelles comme la taille, le type et l'emplacement ainsi que celles propres à l'ensemble du spectre de la recherche, fondamentale et appliquée, et dans toutes les disciplines.

Inclusion : Notre culture encourage la collaboration, le partenariat et l'engagement entre divers groupes de personnes, établissements et domaines de recherche afin de maximiser le potentiel de l'écosystème de recherche du Canada.



Équité, diversité et inclusion



Dans le cadre de son engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI), la FCI en intègre les principes dans ses processus et critères d'évaluation.

- comité d'évaluation.
- langue plus inclusive dans la documentation.
- souplesse pour faciliter la participation des évaluateurs et des évaluatrices.
- formation sur les préjugés inconscients à l'intention des personnes en charge de l'évaluation.

Dans le prochain concours du Fonds, les critères d'évaluation existants prendront en compte les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

Gouvernance :

- La composition des conseils d'administration reflète les principes d'EDI.
- Planification stratégique : compréhension des principes d'EDI et des obstacles systémiques pour avoir accès à l'installation.

Gestion :

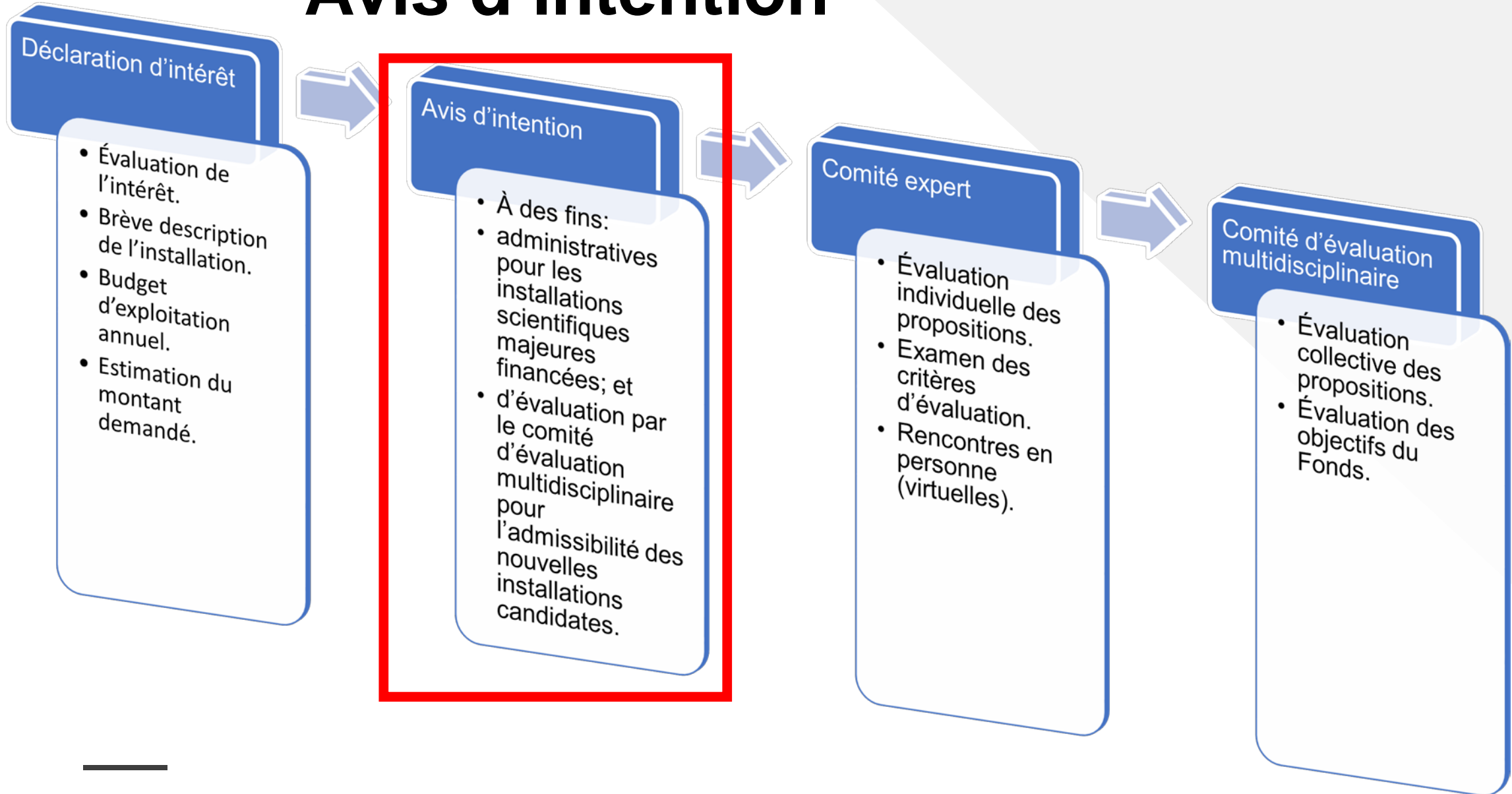
- EDI dans le recrutement et la dotation de personnel.

Exploitation et accès à des utilisateurs et utilisatrices :

- Accès à l'installation équitable et inclusif.



Avis d'intention



Avis d'intention

Installations actuellement financées par le Fonds

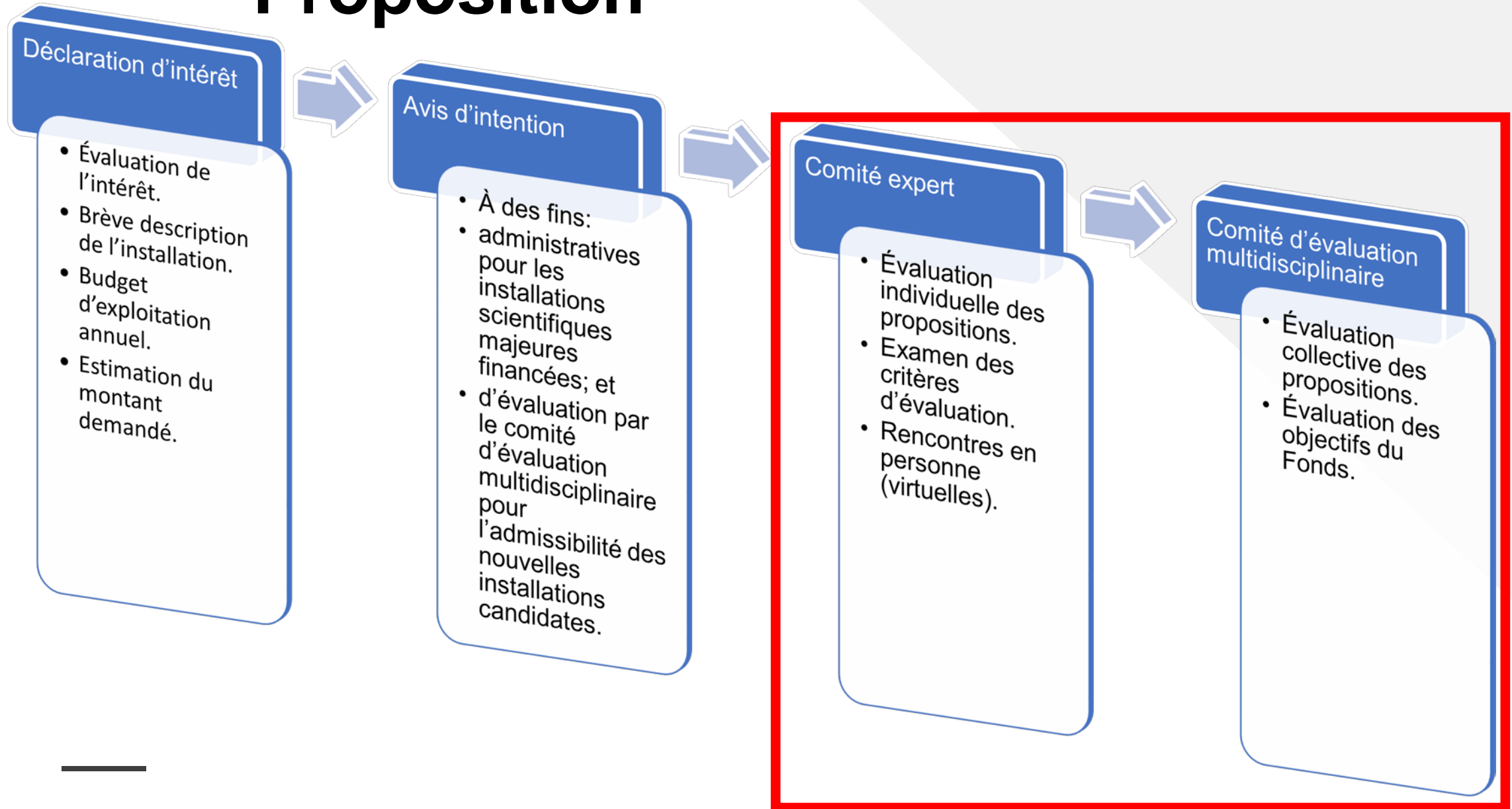
- L'Avis d'intention servira à des fins administratives seulement.
- Il est nécessaire pour les prévisions budgétaires 2023-2029 et les évaluatrices et évaluateurs suggérés.

Nouvelles installations candidates

- Il est nécessaire pour évaluer l'admissibilité de l'installation au Fonds des initiatives scientifiques majeures .
- En plus d'établir la conformité aux critères, l'Avis d'intention devra aussi comprendre :
 - Un budget historique
 - Les prévisions budgétaires
 - Des suggestions d'évaluateurs et d'évaluatrices



Proposition



Proposition

1 Critères d'évaluation (6)

- Le nombre maximal de pages pour votre document dépend du montant demandé à la FCI.
- Nous encourageons l'utilisation de tableaux, figures, etc.



Montant total demandé à la FCI (\$)	Nombre maximal de pages
≤ 15 millions \$	30 pages
> 15 millions \$	40 pages



Proposition

3

Documents supplémentaires

- En plus des pages allouées pour décrire comment l'installation satisfait les critères d'évaluation établis, il faudra fournir les documents supplémentaires suivants :
 - ✓ Plan stratégique
 - ✓ CV des membres de la direction (2 à 3 pages x 4)
 - ✓ Liste de publications choisies (2 pages)
 - ✓ Plan de gestion
 - Plans de mise hors service (ou dans un document distinct)
 - Politiques ou plan relatifs à l'équité, la diversité et l'inclusion (ou dans un document distinct d'un maximum de 5 pages)
 - Politiques ou plan de gestion relatifs aux données et à la cybersécurité (ou dans un document distinct d'un maximum de 5 pages)
 - Organigramme (ou dans un document distinct)
 - ✓ Plan de financement transitoire, si l'installation reçoit > 2 M\$/année de la CFI (jusqu'à 3 pages)



Maximum de
20 Mo pour les
pièces jointes



Période de questions Et de réponses



FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

**Atelier 2021 à l'intention des
installations financées par le
Fonds des initiatives
scientifiques majeures**

Merci

[www.innovation.ca/fr/atelier-2021-lintention-installations-financees-par-fonds-
initiatives-scientifiques-majeures](http://www.innovation.ca/fr/atelier-2021-lintention-installations-financees-par-fonds-initiatives-scientifiques-majeures)

INNOVATION.CA